

**Pôle Territorial de la Vallée de la Suippe**

**Adresses des accueils**

- Groupe scolaire « Suippe des Marais » - Auménancourt - 28 rue de la Maison Rouge
- Groupe scolaire René Chazot – Bazancourt - 19 rue de l'Espérance
- Groupe scolaire « La Pouprie » - Boulton sur Suippe- Place de la Mairie
- Groupe scolaire « La Doline » - Warmeriville - 3 rue Françoise Dolto

**Horaires des accueils**

**Auménancourt, Bazancourt et Warmeriville :**



**Boulton sur Suippe :**



**Inscription**

Les demandes d'inscriptions ou de modifications se font obligatoirement auprès du service Jeunesse à Bazancourt.

- 19 rue Gustave Haguenin : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Courriel : [jeunesse.vs@grandreims.fr](mailto:jeunesse.vs@grandreims.fr)
- Téléphone : 03 26 91 18 82 (pas d'inscription par téléphone)

## **Facturation**

La facturation périscolaire par la Communauté Urbaine du Grand Reims – Pôle Territorial de la Vallée de la Suippe se fait chaque ½ trimestre (au moment de chaque vacance scolaire) au moyen d'un titre de paiement du Trésor Public envoyé à la famille. Le paiement s'effectue auprès de l'établissement émetteur, à l'ordre du Trésor public.

## **Repas et goûter**

Tous les repas proposés lors de la restauration du midi (en périscolaire et en extrascolaire) sont équilibrés et respectent la réglementation GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) en vigueur. Les enfants, dans une démarche d'éducation alimentaire, sont invités à goûter aux différents aliments proposés.

En périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, le goûter doit être fourni par la famille. Pour des raisons d'hygiène alimentaire, nous conseillons aux familles de ne pas donner de produits laitiers, qui se gardent normalement en zone froide.

Pour l'accueil du mercredi, le goûter est fourni par le Pôle Territorial.

## **Départ le soir en accueil périscolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi)**

**Accueil S0 (16h30-17h30), S1 (17h30-18h00) et S2 (18h00-18h30)** : A partir de **17h00**, les parents pourront récupérer les enfants quand ils le souhaitent, à condition de signer le cahier de décharge pour tous les départs. **Aucun départ d'enfant ne peut avoir lieu avant 17 heures.**

## **L'équipe de direction et d'encadrement**

Elle est composée d'un directeur qui est chargé de représenter la structure et de coordonner l'équipe d'animation.

Le directeur doit faire respecter les réglementations en vigueur, assurer la bonne tenue de l'établissement et s'occuper de la gestion administrative.

Tous nos accueils sont déclarés auprès de la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de la Marne, service de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports et respectent les taux d'encadrement :

En accueil périscolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire) : 1 animateur pour 18 enfants de l'élémentaire et 1 animateur pour 14 enfants de maternelle.

Accueil du mercredi en période scolaire : 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans et 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans.

## **Les tarifs périscolaires 2022/2023**

Attention : Le quotient familial de référence est de 400 €. Le calcul des 2 tarifs T1 et T2 s'effectuera selon le quotient familial (QF)

retenu par le Pôle Territorial de la Vallée de la Suippe, soit 1/12ème des revenus du foyer avant abattement (N-2), divisé par le nombre de part du foyer. Exemple, pour un couple avec 2 enfants à charge (soit un foyer à 3 parts) avec un revenu pour le foyer de 21 600 €, cela donne le quotient familial suivant :  $QF = 21600 \text{ €} / 12 = 1800 \text{ €} / 3 \text{ parts} = 600 \text{ €}$ . Comme le QF de la famille est supérieur à 400 €, c'est le tarif T2 qui sera appliqué.

ACCUEIL PERISCOLAIRE LUNDI – MARDI – JEUDI - VENDREDI	ACCUEIL REGULIER		ACCUEIL OCCASIONNEL	
	T 1*	T 2*	T 1*	T 2*
ACM Matin 7h30-8h20 CUGR	2,01 €	2,24 €	2,20 €	2,44 €
ACM Matin 7h30-8h20 EXT	2,94 €	3,26 €	3,12 €	3,47 €
Restauration 11h30-13h30 CUGR	4,94 €	5,49 €	5,50 €	6,10 €
Restauration 11h30-13h30 EXT	7,48 €	8,31 €	8,04 €	8,94 €
ACM S0 16h30-17h30 CUGR	0,94 €	1,04 €	1,12 €	1,24 €
ACM S0 16h30-17h30 EXT	1,86 €	2,07 €	2,05 €	2,27 €
ACM S1 17h30-18h00 CUGR	0,71 €	0,79 €	0,89 €	0,99 €
ACM S1 17h30-18h00 EXT	1,62 €	1,80 €	1,81 €	2,01 €
ACM S2 18h00-18h30 CUGR	0,94 €	1,04 €	1,12 €	1,24 €
ACM S2 18h00-18h30 EXT	1,86 €	2,07 €	2,05 €	2,27 €
Aide aux devoirs 16h30-17h30 CUGR	0,94 €	1,04 €	-	-
Aide aux devoirs 16h30-17h30 EXT	1,86 €	2,07 €	-	-
Panier repas (PAI) CUGR	2,48 €	2,76 €	-	-
Panier repas (PAI) EXT	3,41 €	3,78 €	-	-

MERCREDI PERISCOLAIRE	T1*	T2*
<b>Journée :</b>		
1 <sup>er</sup> enfant CUGR	8,13 €	9,05 €
2 <sup>ème</sup> enfant CUGR	6,94 €	7,71 €
3 <sup>ème</sup> enfant CUGR	5,87 €	6,53 €
Extérieur	15,37 €	17,09 €
<b>Demi-journée :</b>		
1 <sup>er</sup> enfant CUGR	5,12 €	5,69 €
2 <sup>ème</sup> enfant CUGR	4,53 €	5,04 €
3 <sup>ème</sup> enfant CUGR	3,97 €	4,42 €
Extérieur	7,70 €	8,55 €
<b>Garderies :</b>		
h30 – 9h00 ou 17h00 – 18h30 CUGR	2,25 €	2,49 €
7h30 – 9h00 ou 17h00-18h30 Extérieur	3,00 €	3,32 €
1h de garde sans repas CUGR	2,05 €	2,27 €
1h de garde sans repas Extérieur	2,97 €	3,29 €
Restauration 11h30-13h30 CUGR	4,94 €	5,49 €
Restauration 11h30-13h30 EXT	7,48 €	8,31 €
Panier repas (PAI) CUGR	2,48 €	2,76 €
Panier repas (PAI) EXT	3,41 €	3,78 €

CUGR : si votre commune de résidence est membre de la Communauté Urbaine du Grand Reims  
Extérieur : habitant à l'extérieur de la CUGR

Pôle Territorial Vallée de la Suippe  
19 rue G. Haguenin – Bazancourt  
Tel : 03.26.91.18.82 – Fax : 03.26.91.18.89  
Mail : jeunesse.vs@grandreims.fr  
Internet : <https://vallee-suipe.grandreims.fr>